

comte de Hornes, le secrétaire de celui-ci et un nommé Straelen, amman ¹ d'Anvers. — Ces dépêches furent envoyées en poste au Roi ², qui, dans sa réponse également expédiée en poste, ordonna qu'on prit immédiatement M. de Montigny : ce qui s'est exécuté cette nuit. — Ce matin le seigneur président ³ lui a dit, de la part du Roi, que, dans trois ou quatre jours, il expédiera un courrier pour rendre un compte détaillé à Sa Sainteté des causes qui l'ont empêché d'aller maintenant aux Pays-Bas, comme il y était résolu; qu'il lui en écrit avec autant de révérence et d'affection qu'il le ferait à l'Empereur son père, s'il était vivant. — La substance est qu'il s'est trompé sur le temps : car, selon son calcul, le duc d'Albe devait être aux Pays-Bas au mois de juin : mais, ayant été malade en Italie et n'ayant pas mis beaucoup de diligence dans son voyage, il n'est arrivé qu'au mois d'août; il n'a pu ainsi faire à temps les choses qui devaient être faites avant que S. M. se mit en route et sans lesquelles sa personne n'aurait pas été assurée. Elle partirait néanmoins si la saison ne mettait pas obstacle à la traversée par mer, et son intention est de toute manière de partir au commencement de mars. Le président lui a répété ces paroles : « *Ou le Roi ne sera pas en vie, ou il ira aux Pays-Bas au mois de mars, à moins que le monde ne s'abîme.* Il écrit en ces termes à Sa Sainteté. » — Le président, dans les termes les plus expressifs, l'a assuré de la confiance, de l'amour, du respect du Roi envers le saint-père : la crainte que Sa Sainteté n'attribue à de l'insouciance ou à un trop grand attachement à ses aises la remise de son voyage aux Pays-Bas est ce qui a déterminé Sa Majesté à lui écrire ainsi qu'elle le fait. — Le nonce a prié le président de remercier le Roi des choses qu'il l'avait chargé de lui communiquer; mais il a ajouté qu'il tenait pour certain « que jamais le saint-père n'avait reçu une nouvelle qui lui fût plus désagréable qu'en apprenant à l'improviste que le Roi n'allait point aux Pays-Bas, alors qu'il le croyait déjà en mer, qu'il adressait chaque jour au Ciel les plus ardentés prières pour qu'il eût une bonne navigation, et qu'il fondait en grande partie sur sa présence dans ces provinces le salut de la chrétienté ⁴. »

¹ Van Straelen n'était pas amman, mais bourgmestre d'Anvers.

² Philippe II était à l'Escurial.

³ D. Diego d'Espinosa, président du conseil de Castille.

⁴ Voy. les *Appendices*.

Pag. 447-449. Madrid, 26 septembre 1567, au même. — Le Roi est revenu hier de son excursion dans divers lieux de plaisance; il est très-joyeux de la capture de ceux des Pays-Bas; si l'on avait pu avoir aussi le prince d'Orange, l'affaire aurait réussi pleinement ¹. — Un secrétaire de madame de Parme ² est arrivé hier, avec la commission de demander au Roi qu'il donne à Son Altesse congé de retourner à Parme. — Il est bruit presque public que Madame n'a pas connu l'ordre de faire ces arrestations, et que cela l'a chagrinée ³.

Pag. 449-457. Madrid, 28 septembre 1567, au même. — « Hier je parlai
 » longuement à Sa Majesté. Comme je me félicitais des bonnes nouvelles
 » arrivées des Pays-Bas, elle m'a répondu, ainsi que plusieurs fois déjà
 » elle l'avait fait, qu'en cette affaire elle veut agir efficacement, ce qui ne se
 » pouvait pas avant d'avoir levé l'obstacle de certains chefs: c'est pourquoi
 » elle a donné l'ordre au duc d'Albe de prendre ceux qu'il a pris et de faire
 » les autres dispositions qui se font, ajoutant qu'il n'y avait pas lieu pour
 » elle de se déplacer autrement, car, sans quitter l'Espagne, elle peut faire
 » ce qu'elle veut et ce qui convient. Nonobstant cela, sa résolution est de
 » partir pour les Pays-Bas au printemps; elle connaît l'obligation qu'elle
 » a envers Dieu, puisqu'il paraît qu'il a permis que sur Sa Majesté seule
 » repose désormais toute espérance de la défense et de la restauration de
 » la religion catholique; elle tâchera de n'être pas ingrate de cette faveur
 » que Dieu Tout-Puissant lui fait plus qu'aux autres princes séculiers; aux
 » Pays-Bas et partout elle aura principalement l'œil à la religion, non-
 » seulement pour l'obligation susdite, mais encore parce que la cause de
 » la foi est tellement conjointe avec celle de l'État que l'une ne peut pas,
 » dans les mesures à prendre, être séparée de l'autre. » — Le nonce savait
 que des Pays-Bas on faisait des instances pour que le Roi accordât un
 pardon général et qu'on devait, au conseil, délibérer là-dessus: il a cru
 devoir lui représenter que si, à l'égard des rebelles envers l'État, on pou-

¹ « Et stà molto allegro per la cattura di quei di Fiandra, et se poteva havere il principe d'Oranges, era il disegno riuscito affato. »

² Machiavel. Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 571.

³ « È voce quasi publica che Madama non sapesse l'ordine di fare quelle prigioni, et che stia travagliata dell' animo per questo. »

vait traiter de pardon à Madrid, on ne pouvait pas, sans l'intervention de Sa Sainteté, accorder de pardon aux rebelles envers l'Église. Le Roi, en réponse, l'a assuré qu'il ne sera rien statué en cette matière sans l'autorité de Sa Sainteté, étant persuadé que, dans les choses honnêtes et utiles à la chrétienté, elle sera disposée à lui complaire pour l'avantage des Pays-Bas, où, comme elle l'avait dit, elle aura principalement égard à la foi catholique, et s'attachera à arranger les choses de manière que les mauvais ne puissent plus recommencer leurs insolences. — Le nonce a témoigné au Roi le plaisir qu'a eu Sa Sainteté des offices qu'il a faits auprès de la reine de France afin que le concile de Trente soit reçu dans le royaume. « Le Roi lui a » répondu qu'il n'a pas fait seulement une fois ces offices et d'autres semblables, et qu'il ne laissera jamais de persuader ces Majestés de faire ce qui convient à des princes chrétiens; qu'il agit ainsi, et pour le service de Dieu, et dans l'intérêt de ce roi, qui est son beau-frère; que si, dans le principe, le roi et la reine mère avaient demandé son avis, ils auraient fait en France ce qu'il faisait maintenant et ferait aux Pays-Bas, c'est-à-dire mis la main sur les grosses têtes, ce qui au commencement était facile ¹. » — Le secrétaire de madame de Parme qui est arrivé sollicite le congé de Son Altesse avec la plus grande instance possible; il va jusqu'à donner à entendre que, si le Roi ne le lui accorde pas, Madame le prendra. — On dit que Son Altesse a été vivement blessée de ce que, quand le Roi ne cessait de lui écrire, et de sa main, qu'il serait en Flandre en même temps que le duc, non-seulement le duc est arrivé seul, mais il a fait une notable exécution ² sans l'en prévenir. — Le Roi n'a pas encore répondu à ce secrétaire; le conseil est occupé à délibérer à cet égard.

Pag. 467-475. Madrid, 21 octobre 1567, au même. — Le secrétaire de madame de Parme est retourné aux Pays-Bas. — Le Roi accorde à Son Altesse le congé qu'elle demande avec tant d'instance, quoiqu'il lui eût été agréable qu'elle voulût attendre, pour se retirer, qu'il fût arrivé dans ces provinces ³.

Pag. 476-485. Madrid, 29 octobre 1567, au même. — Don Juan d'Autriche a été déclaré général de l'armée navale. « Il est heureux de cette nomina-

¹ Voy. les *Appendices*.

² « Notabile esequtione... »

³ Voy. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 585.

» tion — ajoute le nonce — à un point qui ne se pourrait exprimer. Il » m'a dit qu'il veut que sa première sortie soit pour aller baiser le pied » de Sa Sainteté; qu'il en a un grandissime désir, et que, le faisant, il lui » paraîtra que tout lui doive bien succéder ¹. » — Il est arrivé quelqu'un envoyé par la comtesse d'Egmont pour solliciter en faveur du comte son mari et de ses enfants; il a traversé la France avec un sauf-conduit du prince de Condé.

Pag. 530-540. Madrid, 18 décembre 1567, au même. — Le Roi a été charmé d'apprendre que le pape a trouvé bonnes les raisons qu'il lui a exposées pour justifier le parti qu'il a pris de ne pas aller en Flandre.

Pag. 564-565. Madrid, 21 janvier 1568, au même. — Il annonce au cardinal la détention du prince don Carlos. Il est certain que Sa Majesté en rendra compte au saint-père sous peu de jours. Pour le moment il est interdit à qui que ce soit d'expédier des courriers.

Pag. 566-571. Madrid, 24 janvier 1568, au même. — Il entre dans de grands détails sur l'arrestation du prince et sur la communication que lui a faite à ce sujet le président du conseil royal, de la part du Roi ².

Pag. 575-582. Madrid, 4 février 1568, au même. — Rien de nouveau du prince, sinon qu'il a été enfermé dans une chambre, la plus sûre de celles qu'il occupait et du moindre empêchement au palais, et que les autres chambres de son appartement ont été données au seigneur Ruy Gomez, qui avec six gentilshommes sous lui aura la garde de la personne du prince. Nul n'entre chez lui, excepté ceux qui le servent et lui apportent à manger. Les viandes qu'on lui sert sont toutes coupées, de manière qu'il n'ait besoin de couteau, de fourchette ni d'autre chose semblable. Sa maison a été licenciée, bien que la plupart de ceux qui la composaient, les gentilshommes surtout et les secrétaires, aient été admis, les uns au service du Roi, les autres au service de la reine, avec les mêmes fonctions qu'ils remplissaient chez le prince. On dit que l'on a aussi distribué ses chevaux.

¹ « Il quale è tanto allegro di questo carico, che non si potria dir più, et mi ha detto che la sua prima uscita vuolè che sia a baciare il piede a Sua Santità, il che facendo le parerà che ogni cosa sia per succederli bene, et che ne tiene grandissimo desiderio.... »

² Nous avons donné cette lettre dans les *Appendices* de la première édition de *Don Carlos et Philippe II*, t. II, p. 665.

Ce sont là tous indices qu'il ne sera pas question de sitôt de mettre en liberté le prince¹.

Dans un feuillet à part, qu'il écrit en chiffres, le nonce rapporte ce qu'il a appris des motifs de l'arrestation du prince et du sort qu'on lui destine. Il termine en disant qu'il n'est plus question du voyage du Roi en Flandre, quoique les peuples de ces pays se désespèrent par la haine qu'ils portent au duc d'Albe².

Pag. 586-593. Madrid, 14 février 1568, au même. — On ne parle plus du prince à la cour, parce qu'on sait que telle est l'intention du Roi.

Pag. 598-607. Madrid, 2 mars 1568, au même. — Il l'informe de l'envoi que le roi de Portugal et la reine douairière Catherine ont fait d'un ambassadeur à Madrid au sujet de la détention du prince³. — L'ambassadeur de France a dit au Roi qu'il ne doutait pas que son souverain ne le fit complimenter sur cet événement. — Le baron de Dietrichstein ne sait encore si l'Empereur enverra quelqu'un à la même occasion.

Pag. 629-638. Madrid, 8 mars 1568, au même. — L'ambassadeur de Portugal venu dernièrement n'a pu voir le prince; du reste, il est retourné satisfait. — Le Roi est parti hier pour ses maisons de plaisance.

Pag. 645-654. Madrid, 30 mars 1568, au même. — Dans une feuille à part il donne de nouveaux et très-importants détails sur les causes de l'arrestation de don Carlos.

Pag. 677-680. Madrid, 17 avril 1568, au même. — Satisfaction et gratitude

¹ « Delle cose del principe scrissi con le sopradette lettere. Hora non vi è altro di nuovo, se non ch'è stato posto in una stanza delle sue più sicura et di manco impedimento al palazzo, et l'altre sue stanze sono state date al signor Ruy Gomez, che con sei cavalieri sotto di lui habbia la cura della guardia della persona del principe: al quale non entra nessuno, se non certi deputati per servirlo et per portarli da mangiare, tutto trinciato, per non haverli a mandare cortello, forchetta o simil cosa. La famiglia sua è licentiata, benchè la maggior parte, massimè gentilhuomini et secretarii, siano ricevuti parte dal Re et parte dalla regina, nelli medesimi luoghi in che servivano il principe. Delli cavalli dicano si è fatto il medesimo. Che tutti sono segni che non così presto sia per trattarsi di liberatione. »

² Nous avons inséré ce texte dans les *Appendices* de la première édition de *Don Carlos et Philippe II*, t. II, p. 665.

³ Voy. *Don Carlos et Philippe II*, 2^{me} édition, p. 409.

⁴ Voy. les *Appendices* de la première édition de *Don Carlos et Philippe II*, t. II, p. 666.

qu'a éprouvée le président du conseil de Castille¹ de sa promotion au cardinalat. — Le Roi a témoigné aussi au nonce tout le plaisir qu'il en éprouve.

Pag. 682-696. Madrid, 1^{er} mai 1568, au même. — Il a présenté au Roi la lettre de Sa Sainteté touchant la détention du prince, et il l'a accompagnée de paroles conformes au contenu de celle-ci. Quelques larmes ont coulé des yeux du Roi², qui lui a répondu qu'il avait tant d'obligations à Dieu qu'il n'avait pu laisser, pour le service de sa Divine Majesté et de ses royaumes, de faire ce qu'il avait fait; qu'il rendait grâces à Sa Sainteté de la bienveillante et sainte consolation qu'elle lui donnait³; que cela le soutenait dans la peine qu'il éprouvait. — L'affaire du prince est toujours dans les mêmes termes. On dit qu'il supporte sa détention avec patience⁴. Le mercredi saint il s'est confessé, et il a reçu le saint sacrement la semaine suivante, après une nouvelle confession. — Il est arrivé un courrier des Pays-Bas : tout le monde est ici satisfait de l'énergie avec laquelle le duc d'Albe châtie les hérétiques. D'après ce qu'on dit, à l'heure qu'il est, environ trois cents de ceux qui ont saccagé les églises ont été exécutés et leurs biens confisqués, dont le produit servira à refaire les églises et les monastères détruits; on dit aussi qu'il y en a en tout plus de huit cents qui doivent être exécutés; « et — ajoute le nonce — bien que le Roi ne le » dise pas, il me semble comprendre de ses paroles, et d'une certaine réso- » lution que je vois en lui sur cela, que les comtes d'Egmont et de Hornes » et les autres principaux personnages qui sont en prison ne feront pas » bien leur affaire; peut-être même en ce moment sentence a-t-elle été » rendue contre eux, sinon exécutée. En somme Sa Sainteté peut être » contente et assurée qu'en cette matière le Roi est bien résolu; qu'il agit » sérieusement, ne pardonne à personne, et observe enfin ce que plusieurs » fois il m'a chargé de certifier à Sa Sainteté, qu'il ne veut point d'héré- » tiques dans ses États. Il envoie continuellement de l'argent au duc d'Albe; » il ne permet pas qu'un seul fantassin soit cassé; au contraire son inten- » tion est qu'il en soit levé d'autres, jusqu'à ce que les Pays-Bas soient

¹ D. Diego de Espinosa.

² ... « Nell' esprimere delle quali comparuero alcune lacrime negl' occhi di S. M. »

³ ... « De gl'amorevoli et santi conforti che li dava. »

⁴ ... « Dicono che si sia molto ben ridotto a supportare in pazienza questa retentione. »

» domptés de la bonne manière. J'ai cru devoir écrire ceci afin que Sa
 » Sainteté éprouve quelque consolation en voyant qu'au moins ce prince
 » ne laisse de remplir son devoir comme il convient, même par l'emploi
 » du fer, à l'égard des choses de l'hérésie, et qu'ainsi la religion n'est pas
 » abandonnée de tous les côtés ¹. » — Le Roi a nommé le cardinal d'Espino-
 nosa évêque de Sigüenza, avec réserve de 3,000 ducats de pension pour
 le cardinal Alessandrino : ce qui n'empêchera pas qu'il ne reste audit évêque
 cent écus à dépenser par jour.

Pag. 699-707. Madrid, 6 mai 1568, au même. — Il croit que, par l'un
 des premiers courriers, le Roi écrira longuement de sa main au saint-père
 sur l'affaire du prince.

Pag. 707-716. Madrid, 14 mai 1568, au même. — De bonnes nouvelles
 sont arrivées aujourd'hui des Pays-Bas : le duc a mis en pleine déroute une
 troupe d'hommes qui s'étaient rassemblés sur les frontières d'Allemagne, et
 a suivi vigoureusement sa victoire. C'est bien à propos, car on découvre
 chaque jour dans ces pays-là des intelligences coupables et de mauvaises
 intentions : néanmoins les gens d'ici espèrent et sont convaincus qu'avec
 l'argent qu'ils ont envoyé, en coupant les têtes principales et en en faisant
 mourir nombre d'autres, on finira par frapper de terreur ces séditeux. On
 va encore envoyer là-bas 3,000 Espagnols ². — Don Juan d'Autriche part
 demain pour l'un des ports de Castille, où il commencera à exercer sa charge
 de général des galères; il en est très-joyeux. — L'Empereur ne cesse d'écrire
 au Roi sur les choses des Pays-Bas, l'exhortant à la douceur et lui mon-
 trant les dangers qui peuvent naître du désespoir de ces peuples. Ces remon-
 trances ne sont pas bien prises par Sa Majesté.

Pag. 754-762. Madrid, 19 juin 1568, au même. — Il a été résolu de don-
 ner le titre d'Altesse à don Juan d'Autriche ³.

Voy. les *Appendices*.

² « Di Fiandra sono venute hoggi buone nuove, che il duca ha dato una rotta importante
 a molti huomini adunati alli confini di Germania, et seguita gagliardamente : il che si conosece
 che è stato come *bonus effectus a mala causa*, perchè si scoprono ogni giorno trattati et mali
 humori. Nondimeno questi di qua sperano et credono bene che con la forza de danari che
 hanno mandati, con tagliar delle teste principali, et far morir molti, al fine atterraranno
 quelle genti di mala maniera; et vi mandaranno adesso tre altri mila Spanuoli. »

³ Cette information n'était pas exacte : ce ne fut qu'en 1575 que Philippe II permit à ses

Pag. 766-767. Madrid, 25 juin 1568, au duc d'Albe. — Il le félicite sur le succès de ses opérations dans les Pays-Bas. — Dieu, dit-il, lui a réservé le plus grand honneur que puisse désirer le principal ministre du plus grand potentat du monde. Toutes ces affaires si graves dont il était chargé, il les a traitées de telle manière qu'il n'y a personne qui ne doive louer sa prudence, sa valeur, sa piété et enfin tout ce qui peut rendre glorieux un homme sur la terre, avec l'espoir fondé d'être plus glorieux encore dans le ciel. Le nonce se réjouit des succès du duc, non-seulement comme son très-affectionné serviteur, mais encore comme chrétien, comme catholique, comme ecclésiastique et comme ministre du saint-siège. « Nous » sommes tous, dit-il en terminant, obligés de prier Dieu pour la vie et la » santé de ce roi catholique et de Votre Excellence, et je le fais ainsi, avec » la plus grande instance, afin que chaque jour on puisse dire de plus en » plus, comme il paraît qu'on a pu le dire jusqu'à cette heure : *Gladius Domini et Gedeonis* ¹. »

Pag. 776-786. Madrid, 11 juillet 1568, au cardinal Alessandrino. — Sur les difficultés que rencontrera la promulgation de la bulle *In coena Domini* dans les royaumes de Naples et de Sicile, aussi bien qu'en Espagne.

Pag. 788-792. Madrid, 11 juillet 1568, au même. — Il croit devoir lui donner quelques informations sur la manière dont est traité le cardinal d'Espinosa. « Après qu'il eut reçu la barrette, — dit-il — le cardinal alla » chez le Roi, qui l'accueillit avec tant de bienveillance et d'honneur, ainsi » qu'il le fait toujours, que c'est vraiment une très-belle chose à voir. Sa » Majesté va au-devant de lui jusqu'à la seconde porte, tenant son bonnet » à la main jusqu'à ce que Sa Seigneurie Illustrissime se couvre; elle le » fait asseoir dans un fauteuil semblable au sien : en somme on ne saurait » rien désirer de mieux. A la messe il a un siège des plus pompeux, avec » un petit banc devant recouvert de velours cramoisi, et un coussin sem- » blable pour s'agenouiller; ce siège est placé devant le banc du nonce » et des autres ambassadeurs. Il est vrai qu'il va faire les services de la

ministres de traiter d'Altesse son frère naturel (Voir *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. III, p. 267) : mais ce qu'écrivit le nonce fait supposer qu'il en avait été question dès 1568.

¹ « ... Acciochè ogni giorno più si dica, come fin hora pare che si possa dire : *Gladius Domini et Gedeonis*. »

» messe, c'est-à-dire la Confession, le Gloria, le Credo devant Sa Majesté,
 » lui porter l'Évangile et la Paix : cela, quand je l'ai vu, me parut un peu
 » étrange; mais je n'ai osé rien dire, ayant appris que le cardinal de Burgos
 » le faisait ainsi, et je crois qu'il en était de même des autres cardinaux
 » espagnols quand ils étaient présents : on dit aussi que telle est la cou-
 » tume des cardinaux en France. A la procession du *Corpus Domini*, où le
 » Roi assiste toujours la tête découverte, nonobstant l'ardeur du soleil, le
 » cardinal marcha à sa main gauche : en quoi il y eut un peu de nou-
 » veauté, car, les deux années précédentes, le nonce occupait cette même
 » place; les autres ambassadeurs n'étaient pas invités. Je crus ce jour-là
 » qu'il en serait de même; que le cardinal se placerait à la droite du Roi
 » et le nonce à sa gauche : mais le Roi fit signe très-clairement au car-
 » dinal de se placer à sa gauche, et les ambassadeurs royaux, qu'on avait
 » appelés, furent prévenus qu'ils devaient suivre immédiatement le Roi,
 » en mettant le nonce au milieu d'eux. On était déjà dans la rue quand
 » cet ordre fut donné, l'exiguïté de l'église et la multitude de gens qui y
 » était ne permettant pas que là les rangs fussent bien observés..... Ledit
 » cardinal va au conseil chaque matin à cheval, en petit manteau, bien
 » accompagné à l'aller et au retour; au conseil, à ce que j'apprends, il siège
 » en un banc couvert de velours comme les autres conseillers, ayant seule-
 » ment, de plus qu'eux, un coussin de velours devant lui. En sa maison il
 » observe très-bien sa dignité, et c'est chez lui que le conseil s'assemble. »
 — Le nonce a voulu instruire de toutes ces particularités le cardinal Ales-
 sandrino, afin qu'il les porte à la connaissance du saint-père, et que, si Sa
 Sainteté y trouvait quelque chose à redire, il le lui fasse savoir : il tâche-
 rait alors d'y remédier sans bruit et à la satisfaction de tout le monde ¹.

Pag. 792-793. Madrid, 21 juillet 1568, au même. — Il lui envoie un
 exprès, pour l'informer que le prince d'Espagne est à toute extrémité.

Pag. 793-794. Madrid, 23 juillet 1568, au même. — Il lui annonce, en
post-scriptum, que le prince est mort dans la nuit du 23 au 24.

Pag. 795-801. Madrid, 27 juillet 1568, au même. Il lui fait une relation
 détaillée des causes de la mort de don Carlos et de ses derniers moments ².

¹ Voy. les *Appendices*.

² Nous avons publié cette lettre dans les *Appendices de Don Carlos et Philippe II*,
 1^{re} édition, p. 695.

Pag. 811-812. Madrid, 28 juillet 1568, au même. — Le Roi et ses ministres sont très-mécontents de la bulle *In coena Domini*, ainsi que de diverses provisions émanées du pape pour le royaume de Naples. Le Roi a déclaré au nonce qu'il ne souffrirait pas que ses hauteurs et prérogatives reçussent des atteintes quelconques. — Le prince d'Espagne a dit, avant de mourir, qu'il pardonnait à son père, qui l'avait fait enfermer, ainsi qu'à Ruy Gomez, au cardinal président, au docteur Velasco et aux autres par les conseils desquels il croyait avoir été pris.

Pag. 819-820. Madrid, 1^{er} avril 1568, au même. — Il lui envoie copie des lettres qui ont été écrites par le Roi aux provinciaux des ordres d'Espagne touchant la bulle *In coena Domini*.

Pag. 826-834. Madrid, 29 août 1568, au même. — Depuis la mort du prince il n'est pas possible de négocier avec le Roi; il ne reçoit personne. Il est parti pour l'Escurial.

Pag. 836-843. Madrid, 6 septembre 1568, au même. — Le Roi est toujours absent; il est presque continuellement à l'Escurial. — On avait dit que l'archiduc Charles viendrait pour tâcher de faire mettre en liberté le prince et pour proposer son mariage avec la fille aînée de l'Empereur; maintenant on ne croit pas qu'il vienne.

Pag. 848-850. Madrid, 18 septembre 1568, au même. — Le Roi est toujours hors de Madrid et ne donne pas audience.

Pag. 855-876. Madrid, 1^{er} octobre 1568, au même. — Le Roi étant revenu à Madrid, il en a obtenu audience. Il rend compte de tous les objets dont il a entretenu ce monarque, et des réponses qui lui ont été faites.

Pag. 850-852. Madrid, 3 octobre 1568, au même. — Un autre malheur, plus grand que celui de la perte du prince, vient d'arriver en cette cour : la reine est morte aujourd'hui. Elle était enceinte, et, depuis plusieurs jours, tant au lit que levée, elle avait des défaillances et ressentait d'autres douleurs : malheureusement les médecins étaient peu sûrs de sa grossesse et ils connaissaient moins encore peut-être son mal : ce qui a fait qu'ils ont pu lui administrer des remèdes contraires à ceux qui convenaient. Enfin elle a expiré, après avoir mis au monde un enfant de cinq mois. — L'ambassadeur de France expédiant un courrier au roi et à la reine mère, le nonce en profite pour envoyer cette lettre à son collègue à Paris, qui la fera parvenir